




 Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
 Préfecture du Gard

Plan de Prévention des Risques Inondation (P.P.R.I.)

Commune de NÎMES

ALEA DE REFERENCE

 ALEA Très Fort = hauteur d'eau supérieure à 1 m  ALEA Fort = hauteur d'eau comprise entre 0.50 et 1 m	 ALEA Modéré = hauteur d'eau inférieure à 0.50 m  ALEA Résiduel
 Centre Historique  Centre Urbain  Zone Urbaine	
Limite communale	